

PAR COURRIEL

Montréal, le 21 mai 2026

**OBJET : En réponse à votre demande d'accès à l'information du 20 mai 2026**

---

La présente est en réponse à votre demande d'accès à l'information reçue par l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM) via Santé Québec le 20 mai dernier par courriel afin d'obtenir les renseignements suivants, en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Il a été entendu que Santé Québec répondra au deuxième volet de votre demande et que chaque établissement répondra au premier volet. Vous trouverez donc les réponses de notre établissement à même les éléments demandés :

- 1. Copie de tous les questionnaires médicaux pré-embauche actuellement utilisés ou ayant été utilisés depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024 pour les postes de cadres intermédiaires, cadres supérieurs, hors-cadres ou cadres-médecins au sein des établissements de Santé Québec ainsi qu'au siège social de Santé Québec.**

Vous trouverez, en pièce jointe de la présente, copie dudit questionnaire demandé utilisé à l'ICM depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., C.A-2.1*, vous disposez d'un délai de 30 jours pour demander la révision de cette réponse auprès de la Commission d'accès à l'information dont voici les coordonnées:

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION  
2045, rue Stanley, bureau 900  
Montréal (Québec) H3A 2V4

Veuillez recevoir, nos plus cordiales salutations.



Chantal Robert  
Directrice des ressources humaines et des affaires juridiques  
Responsable des demandes d'accès à l'information

p.j. (1)